

Fiche outil – Comment écrire une critique littéraire ?

DÉFINITION ET DESCRIPTION

Le terme « **critique** » signifie : jugement portant sur une œuvre d'art (par exemple, un roman) ou auteur de ce jugement. Dans sa première acception, une critique est donc un texte court (il excède rarement une demi-page) qui présente une opinion, positive ou négative, sur une œuvre d'art, dans notre cas, une œuvre littéraire.

Ce texte comporte en général trois parties, correspondant à trois types de discours – narratif, informatif et argumentatif –, qui peuvent être mêlées dans des proportions variables, en fonction du support (souvent un journal, ou une revue), de son intention et du public ciblé.

- La partie informative apporte des informations sur l'œuvre et permet au destinataire de se représenter plus complètement l'« objet » de la critique. C'est cette partie qui lui fournit les références complètes de l'œuvre (on évoque des éléments concrets du succès et/ou des précédents romans).
- La partie narrative, quand l'objet de la critique est un récit, présente l'histoire de façon accrocheuse (résumé de l'histoire). Cela aide le destinataire à se faire une première idée de l'œuvre. La fin de l'histoire n'est donc pas souvent divulguée.
- La partie argumentative est l'élément essentiel de la critique, celui qui justifie le nom de ce genre de texte. Dans certains textes très courts, très simples, l'opinion présentée peut prendre la forme d'un jugement limité à quelques adjectifs, sans nuances.

RÈGLES POUR L'ÉCRITURE DE VOTRE CRITIQUE

Titre de la critique (un trait d'esprit ou un jeu de mots contenant d'emblée, si possible, le parti pris positif ou négatif).

Développement (30 lignes)

– Premier paragraphe (5 lignes) : **la partie informative**

Présenter l'œuvre, le titre, l'auteur, la date de publication, l'éditeur. Resituer l'œuvre dans le parcours de son auteur, après avoir donné des informations sur sa biographie. Dire comment l'œuvre a été reçue par le public.

– Deuxième paragraphe (5 lignes) : **la partie narrative**

Présenter le sujet traité par l'œuvre et résumer les principaux éléments du récit, sans en dire trop. Il faut donner envie au lecteur de lire l'œuvre.

– Troisième paragraphe (20 lignes) : **la partie argumentative**

Exprimer une opinion argumentée sur l'œuvre en s'appuyant sur le fond et la forme. L'avis est explicite ou implicite (quand l'auteur laisse au destinataire le soin de conclure). Exprimer un point de vue subjectif, c'est-à-dire un parti pris (pour ou contre), le plus net possible, mais le propos doit porter sur l'œuvre, il ne s'agit pas de parler de soi. Être subjectif, mais avoir des arguments objectifs (qui s'appuient sur des éléments, des passages que l'on peut vérifier).

Vous devez utiliser des termes appréciatifs/dépréciatifs qui soutiennent votre avis sur l'œuvre. Il faut distinguer les arguments sur « le fond » (les idées, les thèmes, les circonstances, les enjeux, les symboles, etc.) de ceux sur le style utilisé (le lexique, les niveaux de langue, le genre, les registres, la structure, etc.) et donner des exemples précis. Dans tous les cas, une série de termes évaluatifs (appréciatifs ou dépréciatifs) exprime le point de vue de l'auteur de la critique.

Conclusion qui clôture le texte et qui donne envie (ou non) de lire le livre. La conclusion fera une ou 2 lignes maximum.

